

DEC190304INEE

Décision portant création de l'unité mixte internationale n° 2008 intitulée « Reconciling Ecological and Human Adaptations for Biosphere Sustainability – REHABS »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis de la directrice de l'institut écologie et environnement ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte internationale n°2008 intitulée *Reconciling Ecological and Human Adaptations for Biosphere Sustainability – REHABS* est créée pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} juillet 2019, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante

Etablissements cotutelles principales avec le CNRS : Nelson Mandela University, Université de Lyon 1

Institut : Institut écologie et environnement

Délégation : 16 – Paris Michel-Ange

Sections d'évaluation : 52, 29

Article 2 : Nomination

M. Hervé Fritz, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de cette unité mixte internationale pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Mme Bianca Currie, directrice de recherche à l'Université Nelson Mandela, est nommée directrice adjointe de cette unité mixte internationale pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

